

INT1 - Servitude instituée au voisinage des cimetières - Voisinage du cimetière

AC1 : Servitudes relatives aux monuments historiques
(immeubles classés ou inscrits et abords des monuments historiques)

NB :

EL11 : Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomérations
En l'absence de données, la servitude n'est pas représentée sur le plan.

T7 : Circulation aérienne - Servitudes établies à l'extérieur des zones aéronautiques de dégagement
La Servitude s'applique sur l'ensemble de la commune de GrandJean
Pour des raisons de lisibilité, elle n'est pas représentée sur le plan

N

0 250 500 m

Département de la Charente-Maritime

Commune de **Grandjean**

PLAN LOCAL D'URBANISME



5c – Plan des servitudes d'utilité publique 1/5000

	Prescription	Arrêt	Approbation
Carte communale	18/07/03	-	17/05/06
Élaboration PLU	21/11/14	30/09/25	07/10/26

Le Maire,
Marie-France GORON